

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

---

REGISTRE DES DELIBERATIONS

---

Séance du 26 octobre 2017

DCM N° 17-10-26-7

**Objet : Projets menés au titre de l'Ecole des Sports.**

**Rapporteur: Mme ANTOINE-FABRY**

En complément de son action quotidienne d'animation des quartiers, la Ville de Metz a décidé que l'Ecole des Sports s'adresserait également à des groupes de jeunes plus ciblés en développant des projets spécifiques. Cette démarche s'inscrit pleinement dans le projet soutenu par l'Etat dans le cadre du Contrat de Ville. Elle vise à répondre, par la pratique sportive, à des problématiques identifiées (perte de confiance en soi, manque de lien social, image corporelle dégradée, absence de respect des règles, etc.), mais aussi à réduire les inégalités en favorisant l'accès aux pratiques sportives à tous les publics.

Ainsi pour l'année 2017-2018, l'Ecole des Sports propose de décliner ces objectifs autour de trois projets structurants : "Triathlon citoyen", "Allez les filles" et "J'apprends à nager".

Le projet **Triathlon citoyen** est proposé par le club Metz Triathlon qui a souhaité s'inscrire dans l'appel à projet de la Fédération Française de Triathlon ayant pour objectif de démocratiser le triathlon dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville. Le projet vise les jeunes de 9 à 12 ans de l'Ecole des Sports et se déroule en trois phases. Une première phase de découverte dans chaque quartier vise à constituer un groupe d'une vingtaine de jeunes présentant des vellétés pour l'activité. La deuxième étape cherche à mettre en projet sportif ce groupe sur la durée en l'accompagnant une fois par semaine au sein du club pendant 6 mois. La troisième phase aura pour objectifs, d'une part, de montrer l'intérêt aux familles d'une pratique sportive durable sur la forme morale et physique du jeune et, d'autre part, d'envisager la prise d'une licence sportive, en évaluant les éventuels freins.

Le club mobilise sur ce projet un éducateur ainsi que le matériel nécessaire à la pratique. Les éducateurs de l'Ecole des Sports co-animeront les séances lors de la première phase puis accompagneront les jeunes dans le club pour la deuxième phase.

Le coût global du projet est estimé à 11 500 €. Le club a obtenu un financement de 5 000 € de la Fédération Française de Triathlon et lancera également un appel à participation financière via la plate-forme de crowdfunding spécialisée dans le soutien de projets sportifs [www.fosburit.com](http://www.fosburit.com). Il sollicite par ailleurs une subvention de la Ville de Metz de 3 000 €.

Le projet "**Allez les Filles**" est piloté par l'Ecole des Sports. Il s'adresse aux jeunes filles de 12 à 16 ans les plus éloignées de la pratique sportive des quartiers de Metz-Nord/Patrotte et de Bellecroix. Mené en lien avec l'APSS et le centre social de Bellecroix, le projet vise à faire découvrir des pratiques sportives à 24 jeunes adolescentes. Pour ce faire, l'Ecole des Sports s'appuie sur ses propres éducateurs mais aussi sur les clubs messins. La pratique sportive sera une occasion nouvelle de sortir des quartiers. La finalité de ce projet est de constituer un groupe prêt à participer à l'édition 2018 de la Messine et d'emmener les jeunes filles en camp sportif en juin ou juillet prochain. Les activités sportives seront entièrement gratuites. Pour autant, en contrepartie, un engagement des jeunes filles sur l'une ou l'autre action caritative de leur choix sera demandé.

Le coût du projet étant estimé à 31 050 €, la Ville de Metz a sollicité une contribution financière de 6 000 € de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS) du Grand Est.

Enfin, le projet "**J'apprends à nager**" initié en 2016 sera reconduit. Il s'adresse à des jeunes des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville susceptibles de rentrer au collège sans avoir appris à nager. Les écoles proposent souvent des cycles de natation jusqu'en CE2, sans poursuivre ensuite. De nombreux enfants rentrent au collège sans réussir, au préalable, le test du sauv'nage développé par la Fédération Française de Natation, qui atteste de l'autonomie du jeune dans l'eau. L'Ecole des Sports a démarré l'accompagnement, d'octobre 2016 à juin 2017, de 25 jeunes (2 groupes de 12 et 13 jeunes), qui ont bénéficié de vingt séances de 45 minutes. Ne sachant pas nager à la base, 17 d'entre eux seront capables de réussir les tests dès cette année. L'Ecole des Sports poursuit donc cet accompagnement, avec l'entrée de 8 nouveaux jeunes dans le dispositif dès cette année. Ce groupe participera également aux épreuves de natation dans le cadre du jumelage sportif qui aura lieu au Luxembourg en 2018.

La Ville de Metz bénéficie d'une subvention de 2 500 € par an du Centre National pour le Développement du Sport dans le cadre de ce projet.

Au regard des éléments présentés, il est proposé au Conseil Municipal de valider ces projets 2017-2018 de l'Ecole des Sports et d'accorder une subvention de 3 000 € à Metz Triathlon dans le cadre du projet Triathlon citoyen.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Les Commissions compétentes entendues,

**VU** la délibération du Conseil Municipal du 31 mars 2016 portant sur le projet contrat de ville 2016-2018 de l'Ecole des Sports

**CONSIDERANT** la volonté de la Ville d'animer les quartiers, de réduire les inégalités d'accès aux loisirs et d'éduquer par le sport

### **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**DECIDE :**

**D'APPROUVER** les projets cités.

**D'ACCORDER** une subvention de 3 000 € à Metz Triathlon pour le projet Triathlon citoyen.

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents utiles à la mise en œuvre de ces projets et notamment l'avenant à la convention avec Metz Triathlon.

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter et percevoir les subventions du Centre National pour le Développement du Sport et de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

L'Adjointe Déléguée,

Margaud ANTOINE-FABRY

Service à l'origine de la DCM : Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante  
Commissions : Commission Sport et Jeunesse  
Référence nomenclature «ACTES» : 7.10 Divers

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,  
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 40 Absents : 15 Dont excusés : 11

**Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**